

VINGTIEME de l'année 1756

DEPARTEMENT du HAINAUT. SUBDELEGATION de Cambrai PAROISSE de Prémont

ROLLE fait par Nous LOUIS GUILLAUME DE BLAIR, Chevalier, Seigneur DE NOISEMONT & COURTEMANCHE, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Intendant de Justice, Police & Finances de la Province du Hainaut, Pays d'entre Sambre, Meuse & d'outre-Meuse, Cambrai & Comté de Cambresis, St. Amand, Mortarge & Dépendances, des Sommes qui doivent être levées en la présente année 1756 en exécution de l'Edit du mois de May 1749 & de l'Arrêt du Conseil du 24 Janvier dernier, sur tous les Biens-fonds, Maisons, Seigneuries, Fiefs, Censes, Fermes, Domaines, Terres, Prez, Bois, Marais, Pacages, Usages, Etangs, Rivières, Moulins, Forges, Fourneaux & autres Usines, Cens, Rédévances, Dismes, Champarts, Droits seigneuriaux, Péages, Passages, Droits & autres Biens situés & possédés dans la paroisse de Prémont par les Propriétaires ou Usufruitiers, Nobles ou Roturiers, Privilégiés ou non Privilégiés, même les Apanagistes, Engagistes, & tous Ecclésiastiques & Bénéficiers, Communautés Ecclésiastiques, Séculiers & Réguliers, Marguilliers des Fabriques, & Confréries, Administrateurs des Hôpitaux, &c. pour le Vingtième du revenu desdits Biens, ainsi qu'il ensuit.

NAUTRE des BIENS.	VALEURS en fonds.	Produit du revenu annuel	Grains & leur mesure.	Poids	Evaluation	
1 de Terre. 1 de Prez. 1 de Lins. 1 de Colsats. 1 de Bois. 1 de Pâtures.			1 de Bled froment. 1 de Métillon. 1 de Soucrion. 1 d'Avoïne 1 de Colsats. 1 de Lins.			
Noms, surnoms, qualités & demeures des Propriétaires & Usufruitiers, nature & qualité des Biens-fonds qu'ils possèdent.				Revenu annuel de chaque détemption	Sommes dûes pour le Vingtième	
				Patards	Florins	Patards
1	Madame Labesse de Servacque deumerante à Saint-Quentin ; 50 mencaudées de terre en bois louées à Charles VINCHON faute de titre taxé a Payera douze florins dix patards <i>Reçu</i>			250	12	10
2	Pierre DUMOUTIER, 3 boittelées de jardin amazée mémoire, 4 mencaudées de terre estimées Payera douze patards <i>Payé</i>			12		12
3	Le dit DUMOUTIER ; 4 mencaudées de terre louées à Jean Charles ASSELIN par bail du 3 may 1749 m. 5 mencaudes 1/2 de bled, estimées Payera quatorze patards <i>Payé</i>			14		14
4	Le dit DUMOUTIER ; 4 mencaudées de terre louées à Toussaint PREVOST par bail du 23 janvier 1749 m. 5 mencaudes 1/2 de bled, estimées Payera quatorze patards <i>Payé</i>			14		14
5	L'Eglise du dit Lieu ; 48 mencaudées de terre louées à Pierre DUMOUTIER, suivant les comptes m. 24 mencaudes 1 pinte 1/3 de bled estimées Payeratros florins trois patards <i>Reçu</i>			63	3	3
6	Jacques AUBERT ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 3 mencaudées 1/2 de jardin estimées Payera douze patards			12		12
7	La veuve Charles LEDUC ; 6 mencaudées 1/4 de terre louées à Jacques AUBERT par bail du 20 février 1750 moy. 8 mencaudés de bled estimées Payera vingt deux patards			22	1	2
8	M. de MOUCHAIN ; 28 mencaudées de terre louées à Jacques AUBERT par le bail du 20 décembre 1749 m. 32 mencaudées de bled estimées Payera quatre florins et trois patards <i>Payé</i>			83	4	3
9	L'Eglise du dit Lieu ; 12 mencaudées de terre louées audit AUBERT suivant les comptes, m. 5 mencaudes 1 pinte 2/3 de bled, estimées Payera quatorze patards <i>Payé</i>			14		14
10	Jean François BLUTTE ; une mencaudée de jardin mémoire, plus 15 mencaudées de terre estimées Payera quarante cinq patards <i>Payé</i>			45	2	5
11	L'abbaye de Servacque ; 33 mencaudées de terre louées à Jean François BLUTTE faute de titres taxé à Payera sept florins <i>Payé</i>			140	7	
12	La veuve de Nicolas BLUTTE ; une boittelée de jardin amazée mémoire, 4 mencaudées de terre estimées Payera douze patards <i>Payé</i>			12		12
13	L'abbaye de Servacque ; 33 mencaudées de terre louées à la dite veuve BLUTTE faute de titre taxé a Payera sept florins <i>Payé</i>			140	7	
14	Jean Charles BLUTTE ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 6 mencaudées 1/2 de terre estimées Payera vingt patards <i>Recu payable?</i>			20	1	
15	L'abbaye de Servacque ; 34 mencaudées de terre louées audit BLUTTE faute de titres taxé à Payera sept florins			140	7	
16	L'abbaye Duverger ; 120 mencaudées de terre louées à Nicolas BLUTTE et Jean Charles BLUTTE par bail du 31 décembre 1744 moy. 240 patards et 240 patards de pot de vin faisant pour la 9e partie 26 Payera treize florins six patards <i>Payé</i>			266	13	6

17	L'abbaye d'Heuchin ; 12 mencaudées de terre louées à Jean Charles BLUTTE m. Payera trente trois patards <i>Payé</i>	33	1	13
18	Michel CRINON ; 6 pintes de jardin amazée mémoire, 6 pintes de terre estimées Payera deux patards	2		2
19	Les Pauvres dudit Lieu ; 15 mencaudées de terre louée audit CRINON Mémoire			
20	L'Eglise dudit Lieu ; 8 mencaudées de terre louées à Michel CRINON suivant les comptes m. 4 mencaudes 1 pinte et un boisseau de bled, estimés Payera douze patards	12		12
21	La veuve de Charles BLUTTE ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 3 mencaudées 1/2 de terre estimées Payera onze patards <i>Reçu 6 partards 1 patards</i>	11		11
22	L'Eglise dudit Lieu ; 3 mencaudées 1/2 de terre louées à la dite Veuve BLUTTE, suivant les comptes, m. 2 mencaudes 1/2 de bled, estimées Payera sept patards <i>Payé</i>	7		7
23	Antoine CHOQU ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 12 mencaudées de terre estimées Payera trente six patards <i>Payé</i>	36	1	16
24	Jean HOCQUET ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 10 mencaudées de terre estimées Payera trente patards	30	1	10
25	Pierre LEDUCQ ; 1/2 mencaudées de jardin amazée mémoire plus 4 mencaudées de terre estimées Payera douze patards <i>Reçu</i>	12		12
26	Mr le Marquis de Besselaev ; 368 mencaudées 3 boittelées de terre louées à Pierre LEDUC et autres par bail du 26 aout 1745 devant BAUCHELIN, m. 200 mencaudées de bled évalué 520 patards et 108 partards pour pot de vin ce qu'il fait pour la 9e partie 12 patards Payera vingt six florins et douze patards <i>Reçu 13 florins 6 patards</i>	532	26	12
27	Jacques DELEBAR ; 1/2 mencaudé de jardin amazée louée à la veuve Charles Antoine LEDUC par bail du 17 janvier 1747 moy. Payera huit patards <i>Reçu</i>	8		8
28	Jean François DELACOURT ; 6 mencaudées 1/4 de terre louée à la dite veuve LEDUC par bail du 1er aout 1750 m. 10 mencauds 5 pintes de bled estimés Payera vingt sept patards	27	1	7
29	La veuve Charles Antoine LEDUC ; 3 mencaudées 3/4 de terre qu'elle occupe estimées Payera douze patards <i>Reçu 6 patards</i>	12		12
30	L'Eglise dudit Lieu ; 6 mencaudées de terre louées à laditte veuve LEDUCQ suivant les comptes m. 3 mencaudes de bled estimées Payera huit patards	8		8
31 et 32	La veuve Jean Baptiste CONSTANTIN ; une mencaudée de jardin amazée avec une brasserie deduction du 1/4 estimée 20, plus 15 mencaudées de terre, estimées 45 Payera trois florins et cinq patards <i>Payé</i>	65	3	5
33	Le S. MAIRESSE ; 17 mencaudée de terre louées à ladite Veuve CONSTANTIN m. Payera cinquante patards <i>Payé</i>	50	2	10
34	Germain VILLAIN ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, une mencaudée 1/2 de terre estimées Payera six patards	6		6
35	Les Pauvres du dit Lieu ; 55 mencaudées de terre louées à Germain VILLAIN cy. Mémoire			
36	Jean VILLAIN ; une mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 15 mencaudées de terre estimées Payera quarante cinq patards <i>Payé</i>	45	2	5
37	La veuve de Charles VILLAIN ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 1/2 mencaudée de terre estimées Payera 2 patards <i>Payé</i>	2		2
38	Les Pauvres du dit Lieu ; 30 mencaudées de terre louées à la veuve Charles VILLAIN cy Mémoire			
39	L'Eglise du dit Lieu ; 16 mencaudées de terre louées à la ditte veuve VILLAIN suivant les comptes m. 10 mencaudes 1/2 et une pinte de bled, estimée Payera vingt sept patards <i>Reçu</i>	27	1	7
40	Jacques AUBERT ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus une mencaudée de terre estimée Payera trois patards	3		3
41	L'Eglise du dit Lieu ; 6 mencaudées 1/2 de terre louées à Jacques AUBERT suivant les comptes m. 4 mencaudes une pinte de bled, estimée Payera onze patards <i>Reçu les deux? ...</i>	11		11
42	Germain de BAILLIEUX ; une mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 11 mencaudées de terre estimées Payera trente trois patards	33	1	13
43	Claude de BAILLIEUX ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 7 mencaudées 1/2 de terre estimées Payera vingt deux patards	22	1	2

44	Nicolas LENGLET ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
45	La veuve de Jacques DOBANTON ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'elle occupe cy Mémoire			
46	Pierre Philippe FREMONT ; 3 boittelées de jardin amazées mémoire, plus 4 mencaudées de terre estimées Payera douze patards <i>Payé</i>	12		12
47	Louis POTELLE ; une pinte 1/2 de jardin amazée mémoire, une mencaudée 3 boittelés de terre, estimées Payera six patards <i>Reçu</i>	6		6
48	Jean CRINON ; une boittelée de jardin amazée mémoire, plus 4 mencaudées 1/2 de terre qu'il occupe estimées Payera quatorze patards	14		14
49	Gaspard CRINON ; 2 pintes de jardin amazées mémoire, plus 6 boittelées de terre estimées Payera cinq patards <i>Reçu</i>	5		5
50	Jean MAIRESSE ; 2 pintes de jardin amazées qu'il occupe cy Mémoire			
51	Michel TORDEUX ; 2 pintes de jardin amazées qu'il occupe Mémoire			
52	Nicolas FONTAINE ; 2 pintes 1/2 de jardin amazées qu'il occupe Mémoire			
53	Jean François MORETZ ; 3 pintes 1/2 de jardin amazées qu'il occupe cy Mémoire			
54	Pierre BOUDINIER ; 3 pintes de jardin amazées qu'il occupe Mémoire			
55	Jacques DUBOIS ; 2 pintes de jardin amazée mémoire, plus 2 mencaudées de terre estimées Payera six patards <i>Reçu 6 patards</i>	6		6
56	Claude DUQUENNE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
57	Antoine MATHIEU ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 4 mencaudées 1/2 de terre estimées Payera quatorze patards <i>Reçu</i>	14		14
58	Toussaint PREVOST ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
59	Louis LEGROS ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
60	Pierre LANGLET l'Ainé ; 2 pintes 1/2 de jardin amazées qu'il occupe Mémoire			
61	Charles FONTAINE pour son oncle ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
62	Les héritiers de Louis MATHIEU ; une boittelée de jardin amazée mémoire, plus 4 mencaudées de terre estimées Payera douze patards <i>Reçu</i>	12		12
63	Jean Jacques CARDON ; 3 pintes de jardin amazées qu'il occupe Mémoire			
64	Jean DELACOURT ; 2 pintes 1/2 de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
65	Pierre HUTIN ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
66	Claude VILLAIN ; une pinte de jardin amazée mémoire, plus une mencaudées 1/2 de terre estimées Payera cinq patards <i>Payé</i>	5		5
67	Jean Baptiste FORMARIEZ ; 2 pintes 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
68	Jean BOULLEAU ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
69	François FORMARIEZ ; une pinte 1/2 de jardin amazée mémoire, plus 1/2 mencaudée de terre estimée Payera deux patards <i>Reçu</i>	2		2
70	Antoinette PIETTE ; une pinte de jardin amazée qu'elle occupe Mémoire			
71	Pierre LANGLET le Jeune ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
72	Nicolas POTELLE ; 3 pintes 1/2 de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
73	Charles LEDUCQ ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 4 mencaudées 1/4 de terre estimées Payera treize patards <i>Reçu</i>	13		13
74	Paschal Joseph BERA ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
75	Pierre François RICHEZ ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
76	Jean DEMARQUE ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
77	Jean DEMARQUE fils ; une boittelée de jardin amazé qu'il occupe Mémoire			

78	Michel DEFREMONT ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus une mencaudée 1/2 de terre estimées Payera cinq patards <i>Reçu</i>	5		5
79	Michel DEFREMONT ; 7 mencaudées de terre qu'il occupe, estimées Payera vingt patards <i>Reçu</i>	20	1	
80	Pierre DRUON ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus une mencaudée 1/2 de terre estimée Payera cinq patards <i>Payé</i>	5		5
81	Michel LEDUCQ ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
82	Jean DRUON ; une boittelée de jardin amazée mémoire, plus 2 mencaudées de terre estimées Payera six patards <i>Payé</i>	6		6
83	La veuve Jean Louis VILBERT ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 2 mencaudées de terre, estimées Payera six patards <i>Reçu 6 patards</i>	6		6
84	Jacques DOBANTON ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus une mencaudée de terre estimée Payera trois patards	3		3
85	Jean François CHAMPION ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
86	La veuve Pierre DOBANTON ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus une mencaudée 3/4 de terre estimée Payera six patards <i>Reçu</i>	6		6
87	Michel DOBANTON ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 4 mencaudées de terre estimées Payera douze patards <i>Reçu</i>	12		12
88	La veuve Jean Baptiste MAIRESSE ; 2 pintes de jardin amazée qu'elle occupe Mémoire			
89	Charles DELMAIRE ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
90	Jacques DELACOURT le père ; 3 pintes de jardin amazée mémoire, plus une mencaudée 1/2 de terre estimées Payera cinq patards	5		5
91	Pierre Nicolas HENNE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
92	La veuve Pierre DESTEUQ ; 3 pintes de jardin amazée qu'elle occupe Mémoire			
93	Charles COURTIN ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
94	Pierre POTELLE ; 2 pintes de jardin amazée mémoire, plus une mencaudée de terre estimée Payera trois patards <i>Reçu</i>	3		3
95	Pierre Antoine CRINON ; une pinte 1/2 de jardin amazé qu'il occupe Mémoire			
96	Jean Baptiste PIETTE ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 4 mencaudées de terre estimées Payera douze patards	12		12
97	Jean François CRINON ; une pinte 1/2 de jardin qu'il occupe cy Mémoire			
98	Jacques DELACOURT le Jeune ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 2 mencaudées de terre estimées Payera six patards <i>Payé</i>	6		6
99	Jean WARNET ; 7 boittelées de terre louées à Jean François DELACOURT par bail du 19 juin 1746 moy. 2 mencauds de bled estimées Payera cinq patards <i>Payé</i>	5		5
100	Jean François DELACOURT ; une boittelée 1/2 de jardin amazée mémoire, plus 5 mencaudées de terre estimées Payera quatre patards	4		4
101	Jean François BLUTTE le Jeune ; une boittelée de jardin mémoire, plus 3 mencaudée 1/2 de terre estimées Payera onze patards	11		11
102	Pierre PETITHOMME ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
103	Pierre VILLAIN ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 4 mencaudées de terre estimées Payera douze patards <i>Reçu</i>	12		12
104	Charles Louis DUMONT ; 3 pintes de jardin amazées mémoire, plus 4 mencaudées de terre estimées Payera douze patards	12		12
105	La veuve Jean Baptiste MAIRESSE ; une pinte de jardin amazée mémoire, plus une boittelée de terre estimée Payera deux patards	2		2
106	Charles MAIRESSE le Jeune ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
107	Jean COLLART ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 1/2 mencaudée de terre estimées Payera deux patards <i>Reçu</i>	2		2
108	La veuve Charles ASSELIN ; 3 pintes de jardin amazées mémoire, plus 1/2 mencaudée de terre estimée Payera deux patards	2		2
109	Jacques CORDELETTE ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			

110	Michel DESTEUCCQ ; une boittelée de jardin amazée mémoire, plus une boittelée de terre estimée Payera deux patards <i>Reçu</i>	2		2
111	Jacques CRINON ; 3 pintes de jardin amazée mémoire, plus 3 boittelées de terre estimées Payera trois patards <i>Reçu</i>	3		3
112	Henry VILLAIN ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe estimée cy Mémoire			
113	Claude VILLAIN ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
114	Jean Baptiste CAPLET ; 2 pintes de jardin amazées qu'il occupe Mémoire			
115	Charles CARDON ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
116	Charles MAIRESSE l'Ainé ; une boittelée de jardin amazée mémoire, plus 1/2 mencaudée de terre estimée Payera deux patards <i>Payé</i>	2		2
117	Jacques PIETTE ; 3 boittelées de jardin amazée mémoire, plus 2 mencaudées de terre estimées Payera six patards <i>Payé</i>	6		6
118	Antoine LEFRERE ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
119	Jean Charles ASSELIN ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 3 mencaudées de terre estimées Payera neuf patards <i>Reçu</i>	9		9
120	Pierre DOBANTON ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
121	Louis LONGUE ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
122	Charles HUTIN ; 3 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
123	Jean François VILLAIN ; 2 boittelées de jardin amazée mémoire, plus une mencaudée 1/4 de terre estimée Payera quatre patards <i>Reçu</i>	4		4
124	Jean QUENNESSON ; un jardin amazée mémoire, 6 boittelées de terre estimées Payera cinq patards	5		5
125	Antoine LEMPEREUR ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
126	Nicolas SEURY ; 3 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
127	Jean Charles SEURY ; 3 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
128	Pierre ASSELAIN ; 3 pintes 1/2 de jardin amazée mémoire, plus 5 boittelées de terre estimées Payera quatre patards <i>Reçu</i>	4		4
129	Jean François LORQUIN ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
130	Philippe DEMARCQ l'Ainé ; une pinte 1/2 de jardin amazée mémoire, plus 3 boittelées de terre estimées Payera trois patards <i>Reçu</i>	3		3
131	Antoine LACHERE ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
132	Jacques DOBANTON ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
133	Antoine SART ; 3 pintes 1/2 de jardin amazé qu'il occupe Mémoire			
134	Amand DELACOURT ; 7 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
135	Jean LABBE ; 3 pintes 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
136	Charles RICHEZ ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
137	Jean FONTAINE ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 1/2 mencaudée de terre estimée Payera deux patards <i>Reçu</i>	2		2
138	Nicolas GARDEL ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
139	Jean Jacques BELLIEZ ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
140	Pierre SEVERIN ; 6 pintes de jardin amazée qu'il occupe mémoire, plus 6 pintes de terre estimées Payera deux patards <i>Payé</i>	2		2
141	Jean Baptiste GIVRY ; 1/2 mencaudée de terre amazée mémoire, plus une mencaudée de terre estimée Payera trois patards <i>Reçu</i>	3		3
142	Pierre Philippe FONTAINE ; 5 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			

143	Jean François ASSELIN ; 3 pintes de jardin amazée mémoire, plus une boittelée de terre estimée Payera deux patards <i>Reçu</i>	2		2
144	Jean Baptiste GRIER ; 7 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
145	Louis DEMARCQ ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
146	Jean Charles BANTIGNY ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
147	Pierre TORDEUX ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
148	Pierre Nicolas RICHEZ ; 1/2 mencaudée de terre amazée qu'il occupe Mémoire			
149	Antoine DEMARCQ ; 3 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
150	Jacques DUQUESNE ; 1/2 mencaudée de jardin qu'il occupe Mémoire			
151	Claude HENNOT ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
152	Joseph BAZIN ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 3 mencaudées de terre estimées Payera neuf patards <i>Reçu</i>	9		9
153	Claude BALASSE ; 6 pintes de jardin amazée mémoire, plus 6 pintes de terre estimées Payera deux patards	2		2
<i>Erreur fait par le greffier : de 153 à 164 manquant</i>				
164	Le dit BALASSE ; un jardin louée à Antoine SART par bail du 2 novembre 1747 moy. Payera quatre patards <i>Reçu</i>	4		4
165	Joseph DELBARRE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
166	Jacques VILLAIN ; une boittelée de jardin amazée mémoire, plus une mencaudée de terre estimée Payera trois patards	3		3
167	Jean RICHEZ ; 5 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
168	Pierre DELAFORGE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
169	La veuve Jacques LONGUE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
170	Antoine DELARUELLE ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
171	Jacques DEGREMONT ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
172	Charles GAILLIEZ ; 7 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
173	Charles DUQUESNE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
174	Nicolas VILLAIN ; 9 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
175	Claude BAZIN ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
176	Jean Baptiste GIVRY ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
177	Les enfants Charles DUQUESNE ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'ils occupent cy Mémoire			
178	Michel DUQUESNE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
179	Pierre BAZIN ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
180	Jean FLAMENT ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
181	Jacques BRIATTE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
182	Jean LENGLET ; 6 pintes de terre amazée mémoire, plus 6 pintes de terre estimées Payera deux patards <i>Reçu</i>	2		2
183	Jean DELCROIX ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
184	Louis LONGUE le Jeune ; 2 pintes de jardin amazé qu'il occupe Mémoire			
185	Les héritiers de Charles CLAVEZ ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 4 mencaudées 1/2 de terre estimées Payera quatorze patards <i>Reçu</i>	14		14
186	Charles PRUVOST ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
187	Pierre MORIAUX ; 1/2 mencaudée de jardinage amazée qu'il occupe cy Mémoire			

188	Pierre DEVALLEY le Père ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus une mencaudée de terre estimée Payera trois patards <i>Payé</i>	3		3
189	Pierre DEBAILLIEUX ; une mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 12 mencaudées de terre estimées Payera trente six patards	36	1	16
190	Pierre DEMARCQ ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
191	Pierre BRICOUT ; 7 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
192	Jean SEVERIN ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
193	Jean Jacques DUBOIS ; 1/2 mencaudée de jardinage amazée mémoire, 3 mencaudées de terre estimées Payera neuf patards <i>Reçu</i>	9		9
194	Jean Charles DUQUESNE ; une mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 6 mencaudées de terre estimées Payera dix huit patards <i>Reçu</i>	18		18
195	Philippe BAZIN ; 6 pintes de jardin amazée mémoire, plus 6 pintes de terre estimées & Payera deux patards <i>Reçu</i>	2		2
197	Charles GAILLIEZ ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
198	Jean DEGREMONT ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
199	Charles COURTIN ; 2 mencaudées de terre louées à Philippe BAZIN par bail du 9 novembre 1744 devant LEDUC moy. Payera quatre patards <i>Reçu</i>	4		4
200	La veuve Joseph BOULLIAUX ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 11 mencaudées de terre estimées Payera trente trois patards <i>Reçu</i>	33	1	13
201	Jean PINET ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 2 mencaudées de terre estimées Payera six patards	6		6
202	Charles DUMOUTIER ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus une mencaudée 1/2 de terre estimées Payera cinq patards <i>Reçu</i>	5		5
203	Nicolas HUTIN ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 2 mencaudées 1/2 de jardinage estimées Payera neuf patards	9		9
204	Pierre COLLART ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 2 mencaudées 1/2 de jardinage estimées Payera neuf patards <i>Payé</i>	9		9
205	La veuve BRICOUT ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 1/2 mencaudée de terre estimée Payera deux patards <i>Reçu</i>	2		2
206	Jean Baptiste DESTEUQ ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 1/2 mencaudée de jardin estimée Payera deux patards <i>Reçu</i>	2		2
207	Jean DOFFEMONT ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
208	Marie Magdelaine LANGLET ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
209	M. de PREMONT ; un château jardin qu'il occupe mémoire, plus 150 mencaudées de bois qu'il fait valoir produisant suivant les adjudications la somme de 498 patards, sur quoi déduire 150 patards pour le gage et habillement du gardes cy 150 reste et 348	348	17	8
210	Payera dix sept florins huit patards <i>Payé</i>			
211	M. de PREMONT ; 14 mencaudées de terre louées à Jacques AUBERT et autres par bail du 9 avril 1742 m. 12 mencauds 2 pintes de bled estimées Payera trente deux patards <i>Payé</i>	32	1	12
212	M. de PREMONT ; 4 mencaudées de terre louées à Louis HOCQUET par bail du 6 avril 1742 moy. 2 mencauds de bled estimées Payera cinq patards	5		5
213	Le dit? Sieur? ; 5 mencaudées 3/4 de terre louées à Charles Louis DESTEUQ par bail du 9 février 1741 moy. 4 mencauds 3 boisseaux de bled estimées Payera douze patards <i>Payé</i>	12		12
214	Le dit? Sieur? ; 21 mencaudées 1/4 de terre louées à Alexandre DELACOURT par bail du 7 février 1741 m. 21 mencauds 1/4 de bled estimées Payera cinquante cinq patards <i>Reçu</i>	55	2	15
215	Le dit? Sieur? ; 9 mencaudées de terre louées à Jacques DUBOIS par bail du 26 janvier 1741 m. 9 mencauds de bled estimées Payera vingt trois patards	23	1	3
216	M. de PREMONT ; 15 mencaudées 1/2 de terre louées à Jacques François PIETTRE par bail du 21 février 1740 m. 14 mencauds 1/2 de bled estimés 38 patards et 124 patards de pot de vin ce qui fait pour la 9e partie la somme de 14 Payera cinquante deux patards <i>Reçu</i>	52	2	12

217	Le dit? Sieur? ; 15 mencaudées 1/2 de terre louées à Nicolas BLUE par bail du 11 février 1740 moy. 13 mencauds 1/4 de bled estimés 34 patards 120 patards de pot de vin ce qui fait pour la 9e partie la somme 13 Payera quarante sept patards <i>Reçu</i>	47	2	7
218	Le dit? Sieur? ; 15 mencaudées de terre qu'il fait valoir estimées Payera trente patards <i>Reçu</i>	30	1	10
219	Le dit? Sieur? ; une dixme qu'il fait valoir estimée deduction faite de la portion congrue du sieur Curé la somme de Payera huit florins <i>Reçu</i>	160	8	
220	M. de PREMONT ; un moulin banal louée à par bail du 2 octobre 1747 moy. 280 mencauds de bled estimés 504 et 480 florins de pots de vin ce qui fait pour la 9e partie 53 sur quoi deduire le quart ce qui fait la sommes de 139 plus 100 pour le garde moulin reste à imposer 318 Payera quinze patards dix huit patards <i>Reçu la dite somme</i>	318	15	18
221	Le dit? Sieur? ; les rentes seigneuriales produisant 436 razières 1/2 d'avoine estimées 69-12, 7 chapons 1/2 estimées 3-15, et une poule estimée 3 Payera trois florins quatorze patards <i>Reçu 3? florins 12 patards</i>	74	3	14
222	La veuve Albert HERMEAU ; une maison qu'il occupe cy Mémoire			
223	Jean Jacques BELIER ; un jardin et heritage louée à la veuve Charles CONSTANTIN par bail du 24 mars 1749 m. Payera dix patards	10		10
224	Nicolas COLART ; 2 pintes de jardin qu'il occupe cy Mémoire			
225	Pierre LAMONTAGNE ; 6 pintes de terre amazée qu'il occupe Mémoire			
226	Pierre LONCHART ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 1/2 mencaudée de terre estimée Payera deux patards	2		2
227	Jean RICHEZ ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
228	Charles PIETTE ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
229	Pierre DEVAILLY le Jeune ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
230	M. le Curé du dit Lieu ; les biens qui composent sa portion congrue estimés Payera douze florins	240	12	
	Le Revenu général des Biens-fonds imposés au présent Rolle se monte à la somme de quatre mille quatre vingt seize florins cy	4096 florins		
	Et le Vingtième à payer pour la présente année mil sept cens cinquante six à celle de deux cent quatre florins seize patards cy	222 florins 16 patards		

Revenantes toutes les Sommes contenues au présent Rolle, de ladite Paroisse de Prémont à celle de deux cent quatre florins seize patards au paiement de laquelle les y dénommées, leurs représentans ou ayans cause à quelque titre que ce soit, leurs Fermiers, Régisseurs, Locataires & autres Débiteurs seront contraints par les voyes ordinaires & accoutumées, comme pour les propres Deniers & Affaires de sa Majesté, entre les mains de préposé par de notre consementement pour en faire le recouvrement ; Sçavoir, pour le premier quartier, quinze jours après la remise du présent Rolle, & pour les trois autres quartiers dans les mois d'Avril, Juillet & Octobre de la présente Rolle, & pour les trois autres quartiers dans les mois d'Avril, Juillet & Octobre de la présente année ; lesquels quartiers seront payés par avance conformément à l'article XII. de l'Edit du mois de May 1749. pour lesdites Sommes être par ledit Préposé remises dans le même délai au Sr. Fouillet, commis à la Recette générale des Finances de cette Province.

Et après l'expiration des termes ci-dessus perscrits, faite par ledit Préposé de satisfaire à ladite Imposition entre les mains du Sr. Fouillet, Ordonnons que ledit Préposé sera contraint par les mêmes voyes au paiement du montant du présent Rolle par quartier, ainsi qu'il est énoncé ci-dessus, & à la diligence dudit Sr. Fouillet ; ce qui sera exécuté nonobstant oppositions ou appellations quelconques & sans préjudice d'icelles.

Fait à le six mars 1756

Descaux? Descourt?
PAR MONSEINGEUR, BASSEL